

En plus de nous présenter ses souvenirs sur son choix d'études et sa formation à l'université, Jean-Claude Saint-Denis nous relate une expérience pédagogique audacieuse à l'époque.

Pierre MICHAUD

Université du Québec à Montréal

P.M. Jean-Claude, tu as été professeur au Département de psychologie de l'UQAM durant de nombreuses années après l'avoir été à l'Université de Sherbrooke. Auparavant, tu as été à l'emploi du Collège Saint-Denis. Pourrais-tu me parler de cette dernière expérience?

J.-C.S.-D. C'était un collège classique laïque qui acceptait des garçons et des filles qui ne réussissaient pas dans le collège traditionnel ou ne s'y adaptaient pas. Tous ces éléments donnaient une atmosphère très particulière à cette institution, qui avait été fondée en 1949 par Gilles-Yvon Moreau. Celui-ci avait obtenu son doctorat en psychologie de l'Université de Montréal. Il était du premier groupe de diplômés. Ce collège qui venait en aide à des étudiants en difficulté tentait de les faire réussir aussi bien qu'ailleurs. Si on pense que le chiffre de 115 de Q.I. était suffisant pour pouvoir réussir un cours classique, la moyenne pour ce collège était d'environ 120. Les critiques, pour une part, venaient du fait que les frais de scolarité étaient variables, selon les disponibilités des parents. Par exemple, il y avait un élève qui ne réussissait pas en Éléments latins, première année des huit ans du cours classique, et dont les parents étaient riches. Gilles-Yvon Moreau a dû engager un professeur uniquement pour ce garçon, car il n'y avait pas d'Éléments latins cette année-là. Les parents acceptèrent de payer le salaire de ce professeur pour toute l'année. Dans d'autres cas, la solution était différente; par exemple, pour certains parents limités financièrement, Moreau acceptait ce qu'ils pouvaient déboursier et quelquefois rien du tout, dans de rares cas. Il me revient une anecdote au sujet de cet élève : le professeur était tout seul avec son élève. À un moment donné, l'élève se retrouve dans le corridor à la porte de la classe. Sachant ce qui s'était passé, le professeur s'explique : " Je l'ai mis à la porte parce qu'il dérangeait la classe! " C'était un professeur qui avait le sens de l'humour et qui voulait, lors de la réunion hebdomadaire de pédagogie, se moquer un peu de la pratique assez courante dans d'autres institutions scolaires en racontant cette blague publiquement devant ses collègues!

P.M. À part les frais de scolarité, quels étaient les autres moyens de financement du collège?

J.-C.S.-D. Gilles-Yvon Moreau t'aurait expliqué ça mieux que moi. Mais j'ai un souvenir assez précis d'un soir... il était tard... passé minuit... à la suite d'une réunion spéciale des membres du Conseil d'administration. Le collège était sûr de ne plus avoir suffisamment d'argent pour payer ses professeurs et son personnel. On a alors pensé demander une subvention de dépannage au ministère de l'Éducation du Québec pour pouvoir continuer d'opérer. C'est alors qu'une connaissance de Moreau a réussi à rejoindre le ministre au téléphone en pleine nuit et a obtenu sa promesse de débloquer d'urgence des fonds pour que le collège puisse continuer de fonctionner... ceci se passait pendant que les autres membres du Conseil d'administration, dans une salle attenante, attendaient patiemment la réponse du ministre. Ça, c'est le genre de situation que devait affronter le collège qui a toujours eu des difficultés financières. Ça créait une mentalité particulière : les étudiants constataient les

problèmes que rencontraient les adultes qui les encadraient et espéraient, eux aussi, un meilleur avenir pour le collège.

P.M. À même ta tâche de psychologue, tu donnais aussi des enseignements?

J.-C.S.-D. Parce qu'il fallait contribuer. J'ai fait cela durant deux ans, je pense. Jean Courval, qui était directeur des études, avait lui aussi des enseignements. Ça faisait partie de notre travail : de la psychologie appliquée à l'éducation. Quand Moreau ne trouvait pas de professeur à temps partiel pour certaines matières et qu'il percevait des capacités de dépannage dans son personnel, il faisait appel à lui sur une base temporaire. Ce fut donc pour moi deux heures par semaine d'algèbre. Comme autre source de subvention, il y avait aussi le travail qu'effectuait Jean-Jules Guilbault, le secrétaire général du collège. Il était particulièrement habile dans les relations publiques. Entre autres, il avait la charge d'organiser les activités sociales et culturelles pour les élèves (pièces de théâtre, cinéma, visites de musées) et d'en faire la coordination. Il organisait aussi les rencontres du Comité féminin, composé des mères des élèves et de "dames patronnesses" qui travaillaient à l'œuvre du Collège Saint-Denis. C'était un homme très cultivé, aux manières raffinées, ayant une formation en notariat et en lettres. C'était tout un phénomène et les dames étaient ravies d'œuvrer avec pareil dandy. Moreau avait été bien inspiré en l'engageant comme secrétaire général et en lui confiant ces diverses responsabilités.

P.M. En quoi consistait alors le travail de psychologue?

J.-C.S.-D. J'ai assumé le rôle de directeur des étudiants. C'était l'équivalent du préfet de discipline dans les collèges classiques. J'étais aussi secrétaire de comités; je prenais les notes des réunions hebdomadaires ou bimensuelles. Ça faisait partie de ma tâche de psychologue. Quand il y avait des examens psychologiques d'admission, Moreau les confiait à des psychologues externes. En situation d'urgence, les psychologues du collège étaient appelés à faire passer ces examens psychologiques pour vérifier les capacités des étudiants à poursuivre des études collégiales. J'ai fait passer quelques-uns de ces examens. Donc, j'avais des tâches administratives et aussi des contacts avec les élèves qui pouvaient avoir des difficultés au point de vue comportement, en dehors des heures de classes. Mais je n'ai jamais eu à intervenir d'autorité; les étudiants venaient au cours, puis repartaient chez eux ou se rendaient au restaurant en face. Dans un externat comme celui-ci, la situation est différente du pensionnat traditionnel. Par ailleurs, les problèmes académiques d'apprentissage étaient réservés au directeur des études. J'étais aussi son adjoint et, entre autres, j'établissais l'horaire des cours en tenant compte de variables comme la répartition harmonieuse des cours d'une même discipline dans la semaine, la disponibilité des professeurs, etc. À l'époque, et c'était l'expression de Moreau, le psychologue devait être un peu un "Jack of all trades", toucher à tout, vu la diversité des tâches à accomplir. De plus, il y avait deux psychologues cliniciens (Suzanne Gosselin et Guy Fournier) dont la tâche principale était de recevoir en entrevue individuelle des élèves qui éprouvaient des difficultés d'adaptation.

P.M. Il y avait combien d'étudiants dans ce collège?

J.-C.S.-D. Quand je suis parti la dernière année, en 1961, je pense que ça dépassait 125.

P.M. Est-ce que le fait d'être un collège mixte posait des problèmes?

J.C.S.-D. Ça devait sûrement soulever des critiques à l'extérieur. Nous trouvions au contraire que c'était un milieu naturel stimulant d'évolution. Il s'est lié des amitiés très bénéfiques et des préjugés sont tombés parce que les gens des deux sexes se côtoyaient, et c'est à se demander s'il n'y avait pas là aussi une saine émulation entre garçons et filles. Dans les

dernières années où j'y ai travaillé, les étudiants semblaient vraiment apprécier l'attention qui leur était accordée. Dans les autres collèges, on était au courant de la mentalité particulière qui prévalait au Collège Saint-Denis, et plusieurs étudiants qui réussissaient bien dans leur collège régulier souhaitaient pouvoir venir au Saint-Denis pour son esprit de liberté et l'attention professionnelle accordée à ses étudiants. Il y a eu de belles réussites. Le Collège Saint-Denis avait une mission à remplir et c'est dommage qu'il n'ait pu continuer à évoluer sur les bases premières déterminées par son fondateur Gilles-Yvon Moreau...

P.M. Que s'est-il passé pour que cette entreprise soit interrompue?

J.-C.S.-D. J'étais rendu à l'Université de Sherbrooke quand le collège a quitté l'édifice de la rue St-Denis (qui appartenait à Moreau) pour occuper des locaux plus vastes dans l'est de Montréal, sur le boulevard Saint-Joseph, il me semble. À vrai dire, je ne sais pas exactement ce qui s'est passé pour que cette entreprise soit interrompue. J'ai eu oui-dire que les fonctionnaires du ministère de l'Éducation s'en étaient mêlés et que les professeurs s'étaient regroupés en syndicat, de sorte qu'au plan administratif, on aurait exigé des garanties financières que Moreau ne pouvait plus offrir. Ce qu'il pouvait offrir, c'était l'édifice de trois étages de la rue St-Denis qui avait été hypothéqué à de multiples reprises.

P.M. Il y avait mis des biens personnels?

J.-C.S.-D. L'édifice de trois étages de la rue St-Denis, entre Rachel et Duluth, lui appartenait et il en louait les locaux au collège, dont il tirait des revenus. Des administrateurs le lui reprochaient. Il y avait aussi l'absence de frais de scolarité fixes, que l'on trouvait par ailleurs trop souvent exorbitants. Le père du garçon dont je parlais il y a un instant avait versé la somme tout à fait exceptionnelle de 6 000\$. Il ne s'en était pas plaint; au contraire, l'expérience avait été bénéfique à son fils.

P.M. Comment s'est fait ton engagement au Collège Saint-Denis?

J.-C.S.-D. Après la fin de la quatrième année de psychologie, je me souviens qu'Antonin Boisvert, lui aussi psychologue au Collège Saint-Denis, m'avait informé que Moreau lui cherchait un remplaçant. Ainsi, un emploi intéressant, en ligne de continuité avec la formation reçue à l'université, s'offrait avec une différence de salaire très avantageuse, comparativement au salaire offert dans d'autres établissements. J'ai accepté l'offre que me faisait Moreau, même si le salaire intéressant n'était pas assorti d'assurances et d'avantages sociaux... Par la suite, Pierre-H. Ruel, doyen de la nouvelle faculté des sciences de l'éducation à l'Université de Sherbrooke, faisait du recrutement pour remplacer Jacques Thiffault qui quittait Sherbrooke pour revenir à Montréal. Ruel et Moreau se connaissaient : Ruel était déjà venu au collège rencontrer des étudiants dans le cadre d'un cours ou lors d'une conférence. Au printemps 1961, lors d'un dîner au Mont-Royal Bar-B-Q, Ruel me proposait un poste de professeur adjoint à l'Université de Sherbrooke pour le mois de septembre... poste que j'ai décidé d'accepter après une période de réflexion.

P.M. Par quel cheminement, au début des années 50, en arrive-t-on à faire des études en psychologie?

J.-C.S.-D. De prime abord, il faut rappeler que j'ai fait mon cours classique au Collège de Saint-Jean, collège traditionnel comme les autres, mais qui avait la réputation d'être plus ouvert. Je demeurais à Granby et normalement j'aurais dû aller au collège diocésain de St-Hyacinthe qui avait mauvaise réputation à cause de sa discipline sévère. J'ai appris plus tard que j'avais été accepté à St-Jean parce que mon père connaissait le supérieur du collège depuis le temps de leurs propres études classiques faites ensemble. En philo II, après la

décision relative à notre vocation rendue publique par la cérémonie de la prise de ruban, chaque élève rencontrait personnellement l'évêque du diocèse. Lors de cet entretien, j'ai senti la pression inhérente au message de l'évêque à l'effet que les études en psychologie étaient très compatibles avec la prêtrise. Avant de faire mon choix de carrière, j'avais rencontré Jean-Marie Beauchemin, alors psychologue-consultant au collège de Saint-Jean, qui m'avait fait passer un examen psychologique complet en philo I, et qui trouvait mon choix judicieux. J'avais trouvé très stimulant de recevoir l'appui de quelqu'un qui s'y connaissait en psychologie, de sorte que je suis resté sourd à l'appel de l'évêque...

P.M. Comment est venu ce goût pour une profession peu connue à cette époque?

J.-C.S.-D. Une brochure, élaborée sous l'instigation d'un groupe d'étudiants de Brébeuf qui déploraient le manque d'information sur les différentes carrières, contenait le relevé d'interviews auprès de différentes personnes de divers milieux universitaires et professionnels, où étaient colligées les caractéristiques d'emploi, les aptitudes nécessaires, les conditions de travail, la rémunération, les possibilités de développement et de promotion, etc. Cette brochure traitait de la carrière de psychologue en termes prometteurs. De plus, les étudiants du cours classique pouvaient s'abonner à la série de " Jalons ", fascicules mensuels ou bimensuels publiés par le conseiller d'orientation Richard Joly. Cette documentation présentait elle aussi la psychologie en termes prometteurs. En même temps, certains de nos professeurs disaient qu'on se dirigeait vers la psychologie pour ouvrir des portes, d'autres pour régler nos problèmes... Soit dit en passant le cours de psychologie dynamique du père Noël Mailloux apportait plusieurs solutions. Quand j'ai commencé mes études universitaires, mon intention était de venir en aide à d'autres qui en avaient besoin. J'ai pu mettre ma formation au service des étudiants à l'occasion de consultations individuelles et auprès des organismes pour lesquels j'ai travaillé.

P.M. À propos d'université, comment était le climat d'études à l'Institut de psychologie?

J.-C.S.-D. Nous étions un groupe nombreux en première année, près d'une soixantaine, pour nous retrouver 32 en deuxième et, si je me souviens bien, 18 en troisième, l'année de la licence, puis une dizaine en quatrième année. Avec Pierre Chicoine et Bertrand Desbiens, nous formions un sous-groupe nommé " les Trois Mousquetaires " - qui devenait quatre! - quand Colette Dion, l'étudiante aux gants blancs lors des laboratoires de " ratologie ", se joignait à nous pour étudier. Nous préparions les examens collectivement, la plupart du temps, en nous posant mutuellement des colles ou en développant des moyens mnémotechniques pour mieux retenir, par exemple, le nom et les fonctions des fameux 12 nerfs crâniens des cours de " Sychophysiologie " de Wolfgang Luthe. Dans notre classe, il y avait Léo Dorais qui avait organisé une rencontre d'une semaine d'études collectives au chalet de ses futurs beaux-parents dans les Laurentides, en vue des examens de fin d'année. Nous avions de bons professeurs, qui pouvaient être plus ou moins excellents pédagogues, mais avec qui nous avons beaucoup appris. À cette époque, la deuxième année était épouvantablement chargée au point de vue activités académiques : des cours à tous les jours, les rapports à remettre régulièrement, les laboratoires de " ratologie ", etc., au point de réduire nos activités sociales au minimum et ne pas pouvoir toujours aller chez moi à Granby, à chaque fin de semaine. La deuxième année, notre groupe l'avait appelée " psychothon ". Même si la troisième année, année de la licence, était lourdement chargée, les cours, les stages, la thèse, ça ne semblait pas être pire que la deuxième. En d'autres termes, la deuxième année était globalement perçue comme une sorte de test d'endurance... Si tu réussissais à passer au travers, ton avenir était presque assuré! En psychologie clinique, nous avons eu d'excellents enseignements que j'ai beaucoup appréciés : ceux du père Mailloux, de Miguel Prados, de Gabrielle Clerk, d'André Lussier. Et le docteur J.E.A.Marcotte, en hygiène mentale... quand on pouvait le faire sortir de son texte et le faire parler des approches soi-disant psychologiques

des bonnes soeurs! Puis, Mailloux avait fait venir Gregory Zilboorg de New York : quand on entendait parler celui-ci, on croyait entendre celui-là! Le cours de personnalité normale me laisse un souvenir pénible, pourtant très finement documenté, mais il était difficile de faire la synthèse avec l'anthropologie. Et les terribles statistiques qu'il fallait bien apprendre avec un professeur qui nous semblait très nerveux dans ses cours : la blague circulait dans notre groupe à l'effet " que " avec lui, il faut être très attentif, car il lui arrive parfois de penser 2, de dire 3, et d'écrire 4 au tableau! Puis, ce que j'ai bien aimé de ma formation à l'Université de Montréal, ce ne sont pas uniquement les cours et les stages, mais aussi les discussions de cas. Les étudiants moins ouverts à la psychodynamique n'aimaient pas cela et déploraient de devoir se déplacer au Centre d'orientation au 39, boulevard Gouin ouest (disparu en 1998, mais qui a partagé ses locaux avec le Centre de psychologie Gouin, fondé en 1979). J'ai bien apprécié non seulement la présentation de cas, mais aussi la discussion et les échanges qui s'ensuivaient. Y participaient le père Mailloux, Gabrielle Clerk, André Lussier, Jeannine Guindon, directrice du Centre, les psychologues Lydia Landry, Claude Lavallée, Claude Trudel, la travailleuse sociale Monique Trottier, la psycho-éducatrice Marie-Paule Leduc qui s'occupait en particulier des enfants qui logeaient dans l'école à l'arrière du Centre, et le psychiatre Victorin Voyer. Ce furent des années très stimulantes. Ce qu'on déplorait comme étudiants, c'était de voir les critiques négatives entre professeurs de différentes allégeances, globalement entre praticiens et chercheurs, entre ceux qui voulaient aider et ceux pour qui c'était de la foutaise, du temps perdu.

P.M. Depuis les années 50, les choses n'ont pas beaucoup changé.

J.-C.S.-D. En effet... " les changements sont lents à se produire... quand ils se produisent... surtout en psychologie! "... Puis en troisième année, j'ai fait un stage avec Monique Laurendeau et Adrien Pinard pour l'élaboration d'un test pour jeunes enfants, à partir de la théorie de Piaget. Je faisais passer des examens à des enfants âgés de deux ans à trois ans et demi à leur domicile; j'y ai passé tout un été. En quatrième année, j'ai été stagiaire au Centre d'orientation, avec Claude Lavallée comme superviseur, de qui j'ai énormément appris. Entre autres, je faisais passer des examens à des jeunes qui n'avaient pas la scolarité requise pour être admis dans une école de métiers, mais qui pouvaient en avoir les aptitudes. Un rapport rédigé favorablement à leur égard leur permettait d'être acceptés à l'École des métiers. Là aussi, il y a eu de belles réussites, un peu comme au Collège Saint-Denis, où on admettait des étudiants qui n'avaient pas la promotion régulière, mais dont l'examen psychologique avait démontré qu'ils en avaient les aptitudes et à qui on accordait une " promotion spéciale ".

P.M. Nous allons nous arrêter ici, bien à regret, et je te remercie pour ces précieux souvenirs.

Propos recueillis le 5 mars 1996